



## Commission Futsal

### PROCES-VERBAL

Réunion du 22/12/2025

**Président :** M. Rodolphe LOPES.

**Présents :** MM Katy MAIN, - Sofiane MOURI, Emile LALO, Glorece MUKELENGE, Lucas JEAN LOUIS

**Excusés :** MM. CHABANNE Mohamed, Warren MBEMBE

**Absente :** Mme SOCAS GIL Daniela.

**Assiste :** M. Hamid BELMAHI.

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### ***Rappel à tous les clubs***

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### **Match N° 53408291 CR 19 FUTSAL /AF PARIS 18 seniors du 11/12/25**

*MM. Rodolphe LOPES, Katy MAIN et Sofiane MOURI ne participent pas à l'étude du dossier ni à la délibération*

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe de AF PARIS 18, lecture du rapport de l'AF PARIS 18 signalant l'absence de l'installations sportive sur la fiche de la rencontre.

Courriel de la DJS nous informant que le créneau du jeudi soir attribué à CR 19 FUTSAL est un créneau autonome et qu'il est interdit de l'utiliser pour des rencontres officielles comme le stipule l'article 6 de la convention entre la ville de Paris et Cité rouge 19 futsal, la DJS a demandé au district de retirer cette installation de la fiche de toutes les rencontres du club, ce dernier doit se rapprocher des services de la DJS afin de trouver un gymnase de repli pour les matchs à venir.

*Le club de CR 19 FUTSAL n'a pas communiqué le lieu et l'horaire de la rencontre. La commission retient l'erreur administrative en l'espèce et donne match perdu (0pt ; 0but) à l'équipe de CR 19 FUTSAL pour en attribuer le gain à l'équipe de AF PARIS 18 (3pts ; 0but)*

*La commission demande au club CR 19 FUTSAL de lui communiquer dans les brefs délais un gymnase de repli pour toutes les rencontres à domicile sous peine de matchs perdu par FORFAIT.*

**INTER-DISTRICT****RESULTAT DES INTER-DISTRICT DU 17/12/25****U15**

SELECTION U15 DISTRICT 75 / SELECTION U15 DISTRICT 92	<b>3/2</b>
SELECTION U15 DISTRICT 75 / SELECTION U15 DISTRICT 91	<b>5/1</b>

**U17**

SELECTION U15 DISTRICT 75 / SELECTION U15 DISTRICT 92	<b>2/0</b>
SELECTION U15 DISTRICT 75 / SELECTION U15 DISTRICT 91	<b>8/1</b>

Le District remercie tous les membres de la commission ainsi les intervenants extérieur (Kad et Heiddy) pour leur engagement dans les différentes actions de futsal.

**FORMATION****Formation Module Futsal :**

Mardi 23 décembre 2025 au gymnase Georges Carpentier Paris 13<sup>ème</sup>

Mardi 24 février 2026 au gymnase Georges Carpentier Paris 13<sup>ème</sup>

**FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**

**Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.**

*Après deux appels restés sans effet, la commission donne match perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour les équipes recevant et leur inflige une amende de 20€ (Cf annexe financière):*  
 Match N° 54916210 PARIS 14 / PARIS FEMININ criterium U12 du 29/11/25  
 Match N° 54916212 PARIS ACASA /SALESIENNE criterium U12 du 29/11/25  
 Match N° 54963014 PARIS ACASA / UNITED criterium U10 du 06/12/25

**1er Appel**

54916219 ACASA / PARIS FEMININ criterium U12 13/12/25  
 54439132 CPS 10 / UNITED 18 FUTSAL criterium U14 13/12/25  
 54439110 SPORTING / PARIS ACASA criterium U14 20/12/25

**PREVISIONS DES TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL****SENIORS**

1<sup>er</sup> Tour de cadrage 29/11/25 - Tirage effectué le 11/11/25  
 1/8 Finale le 17/01/26 et 21/02/26 – Tirage le 22/12/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date

**SENIORS F**

1/4 de Finale 31/01/26 date butoir - Tirage effectué le 11/11/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date  
 1/2 Finale le 07/03/26 – Tirage le 22/12/25

**U18**

1/4 Finale 31/01/26 - Tirage effectué le 11/11/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date  
 1/2 Finale le 07/03/26 –

**U16 CADRAGE**

22/11/25 - Tirage effectué le 11/11/25  
 1/2 Finale le 10/01/26 – Tirage le 22/12/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date

**U14 CADRAGE**

22/11/25 - Tirage effectué le 11/11/25

1/2 Finale le 17/01/26 – Tirage le 22/12/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date

**U12**

1/4 finale 22/11/25 - Tirage effectué le 11/11/25

1/2 Finale le 17/01/26 – Tirage le 22/12/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date

**U10 CADRAGE**

Cadrage le 22/11/25 - Tirage effectué le 11/11/25

1/2 Finale le 17/01/26 – Tirage le 22/12/25 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date